



CONTEXTE

- Limite de zone
- Bâti
- Limite parcellaire

ZONAGE

- U1 : Zone pavillonnaire
- U2 : Centralité
- U3 : Tissu urbain mixte
- U4 : Grande résidence
- U5 : Activité économique
- U6 : Équipement
- UP : Secteur de projet
- U7 : Emprise ferroviaire
- N : Zone naturelle

MIXITÉ FONCTIONNELLE A PROTÉGER OU A DÉVELOPPER

- Linéaire RDC Commercial et artisanal renforcé
- Linéaire RDC Actif
- Linéaire RDC Restauration

FORMES URBAINES ET IMPLANTATIONS SPÉCIFIQUES

- Recul obligatoire
- Périmètre d'implantation des constructions

STATIONNEMENT

- Périmètre de 500m autour d'une gare